

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE DE LA BAIE-JAMES TENUE LE MERCREDI 20 OCTOBRE 2021 À 19 H À LA SALLE MISTASSINI DU CENTRE ADMINISTRATIF DU CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE DE LA BAIE-JAMES, SIS AU 596, 4^e RUE À CHIBOUGAMAU ET À LAQUELLE SONT PRÉSENTS LES ADMINISTRATEURS SUIVANTS :

Madame Jacynthe Allaire (poste 2) – *présidente*
Madame Geneviève Huard (poste 4) – *vice-présidente*
Madame Anny Perron (poste 6)
Madame Julie Néron (poste 7)
Madame Gisèle Touré (poste 8)
Monsieur Sabin Fortin (poste 9)
Madame Bianca Tremblay (poste 10)
Madame Marie-Claude Brousseau (poste 11)
Madame Annie Gaudreault (poste 12)
Madame Élisabeth Renaud (poste 13)
Madame Guylaine Fortin (poste 14)
Monsieur Anthony Simard (poste 15)

TOUS MEMBRES ET FORMANT QUORUM

PARTICIPATION DE :

Monsieur Michel Laplace, directeur général et directeur du Service des ressources matérielles
Madame Esther Levasseur, directrice générale adjointe et directrice du Service des ressources financières et informatiques
Madame Lyne Grenier, secrétaire générale (représentante du personnel d'encadrement, sans droit de vote, selon l'article 167.1 de la Loi sur l'instruction publique)

EST ABSENTE :

Madame Joëlle Barrette (poste 1)

**Vérification
du quorum
et ouverture
de la séance**

RÉSOLUTION CA-0098-21

CONSIDÉRANT que la secrétaire générale a constaté le quorum;

IL EST PROPOSÉ PAR madame Geneviève Huard **ET RÉSOLU** de procéder à l'ouverture de la séance, il est 19 h.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**Visioconfé-
rence ou
séance
virtuelle par
TEAMS**

RÉSOLUTION CA-0099-21

CONSIDÉRANT que les administrateurs sont répartis sur l'ensemble du territoire du Centre de services scolaire de la Baie-James;

CONSIDÉRANT les circonstances actuelles décrétées par la direction de la santé publique;

IL EST PROPOSÉ PAR madame Annie Gaudreault **ET RÉSOLU** que la séance se déroule de façon virtuelle par TEAMS.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

POINT 3 – ASSERMENTATION DES NOUVEAUX ADMINISTRATEURS

En respect de l'article 143.3 de la Loi sur l'instruction publique, les administrateurs suivants ont prêté le serment devant le directeur général ou la personne désignée, de remplir fidèlement les devoirs de leur charge au meilleur de leur jugement et de leur capacité :

Lyne Grenier, le 28 septembre 2021

Anny Perron, le 15 octobre 2021

Bianca Tremblay, le 5 octobre 2021

Ces prestations de serment constituent une inscription au livre des délibérations du Centre de services scolaire de la Baie-James et sont déposées en annexe sous le numéro 2021-2022-023.

**Adoption de
l'ordre
du jour**

RÉSOLUTION CA-0100-21

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur Anthony Simard **ET RÉSOLU** d'adopter l'ordre du jour suivant :

1. Vérification du quorum et ouverture de la séance;
2. Visioconférence ou séance virtuelle par TEAMS;
3. Assermentation des nouveaux administrateurs;
4. Adoption de l'ordre du jour;
5. Période de questions;
6. Entente de confidentialité et déclaration de conflit d'intérêts des nouveaux administrateurs;
7. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 25 août 2021;
8. Formation du comité de gouvernance et d'éthique – modification;
9. Formation du comité des ressources humaines – modification;
10. Comité consultatif de transport – remplacement d'un membre;
11. Cession d'un terrain à la Ville de Chibougamau;
12. Octroi de contrat pour les services professionnels (architecture et ingénierie) pour le remplacement de l'école Jacques-Rousseau à Radisson (démolition – reconstruction);
13. Formation générale des jeunes – clientèle officielle au 30 septembre 2021;
14. Réussite des élèves et suivi sommaire des indicateurs du PEVR – présentation;
15. Rapport du comité de vérification;
16. Politique relative à la gestion des risques en matière de corruption et de collusion dans les processus de gestion contractuelle – amendement;
17. Rapport de la direction générale;
18. Correspondance;
19. Comité de parents;
20. Divers :
 - 20.1 Séance ordinaire du 1^{er} décembre 2021 - modalités;
 - 20.2 Évaluation de la direction générale;
 - 20.3 Sujets d'intérêt à venir;
 - 20.4 Suivi d'une plainte;
 - 20.5 Consignes sanitaires applicables en milieu scolaire;

20.6 Divulgence de certaines transactions entre un organisme ou une entreprise liés aux membres du CA et le CSSBJ;

21. Période de questions;

22. Levée de la séance.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

POINT 5 – PÉRIODE DE QUESTIONS

Aucune assistance en mode virtuel.

POINT 6 – ENTENTE DE CONFIDENTIALITÉ ET DÉCLARATION DE CONFLIT D'INTÉRÊTS DES NOUVEAUX ADMINISTRATEURS

Les ententes de confidentialité et les déclarations de conflit d'intérêts de mesdames Lyne Grenier, Anny Perron et Bianca Tremblay sont déposées en annexe sous le numéro 2021-2022-024.

**Adoption du
procès-
verbal de la
séance
ordinaire du
25 août 2021**

RÉSOLUTION CA-0101-21

IL EST PROPOSÉ PAR madame Julie Néron **ET RÉSOLU** d'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du 25 août 2021, tel que rédigé.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**Formation
du comité de
gouvernance
et d'éthique
– modifi-
cation**

RÉSOLUTION CA-0102-21

CONSIDÉRANT la résolution CA-0042-21 adoptée le 24 février 2021;

CONSIDÉRANT la démission de Mme Corinne Clermont, effective le 1^{er} juillet 2021;

CONSIDÉRANT qu'il y a lieu de remplacer ce membre sur le comité;

IL EST PROPOSÉ PAR madame Geneviève Huard **ET RÉSOLU** que le comité de gouvernance et d'éthique soit formé des membres suivants :

- ✓ Mme Élisabeth Renaud
- ✓ Mme Julie Néron
- ✓ Mme Joëlle Barrette

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**Formation
du comité
des
ressources
humaines –**

RÉSOLUTION CA-0103-21

CONSIDÉRANT la résolution CA-0030-20 adoptée le 2 décembre 2020;

CONSIDÉRANT la démission de M. Jimmy Larochelle, effective le 2 août 2021;

CONSIDÉRANT qu'il y a lieu de remplacer ce membre sur le comité;

modification

IL EST PROPOSÉ PAR madame Geneviève Huard **ET RÉSOLU** que le comité des ressources humaines soit formé des membres suivants :

- ✓ Mme Marie-Claude Brousseau
- ✓ Mme Jacynthe Allaire
- ✓ Mme Geneviève Huard
- ✓ Mme Guylaine Fortin, en remplacement de M. Jimmy Larochelle

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Comité consultatif de transport – remplacement d'un membre

RÉSOLUTION CA-0104-21

CONSIDÉRANT la résolution CA-0032-20 adoptée le 2 décembre 2020;

CONSIDÉRANT la démission de Mme Corinne Clermont, effective le 1^{er} juillet 2021;

CONSIDÉRANT qu'il y a lieu de remplacer ce membre sur le comité;

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur Anthony Simard **ET RÉSOLU** que le conseil d'administration nomme madame Anny Perron, afin de siéger au comité consultatif de transport, en remplacement de Mme Corinne Clermont.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Cession d'un terrain à la Ville de Chibougamau

RÉSOLUTION CA-0105-21

CONSIDÉRANT la résolution CA-0046-21 adoptée par le conseil d'administration le 24 février 2021;

CONSIDÉRANT que le MEQ n'y donnera pas suite et propose un nouveau scénario dans ce dossier;

CONSIDÉRANT l'article 272 de la Loi sur l'instruction publique;

CONSIDÉRANT le projet de construction d'un terrain de soccer-football synthétique par la Ville de Chibougamau;

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur Sabin Fortin **ET RÉSOLU** que le conseil d'administration autorise le Centre de services scolaire de la Baie-James à céder le lot 6 435 853 du cadastre officiel du Québec à la Ville de Chibougamau, pour la construction d'un terrain de soccer-football synthétique.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Octroi de contrat pour les services professionnels (architecture et ingénierie)

RÉSOLUTION CA-0106-21

CONSIDÉRANT l'investissement prévu de 12 568 600 \$ par le gouvernement du Québec pour le remplacement de l'école Jacques-Rousseau à Radisson;

pour le remplacement de l'école Jacques-Rousseau à Radisson (démolition – reconstruction)

CONSIDÉRANT l'appel d'offres public 2021-25 « Octroi de contrat pour les services professionnels (architecture et ingénierie) pour le remplacement de l'école Jacques-Rousseau à Radisson (démolition – reconstruction) »;

CONSIDÉRANT que l'ouverture des soumissions a eu lieu le 30 septembre 2021, à 15 h;

CONSIDÉRANT que le comité de sélection a procédé à l'évaluation de la qualité le 12 et 13 octobre 2021, en vue d'une adjudication selon la note finale pour la qualité la plus élevée;

CONSIDÉRANT les résultats du processus d'évaluation de la qualité des soumissions par les membres du comité de sélection;

CONSIDÉRANT la recommandation du comité de sélection;

CONSIDÉRANT qu'il y a lieu d'octroyer le contrat pour les services professionnels (architecture et ingénierie) pour le remplacement de l'école Jacques-Rousseau à Radisson (démolition – reconstruction);

IL EST PROPOSÉ PAR madame Annie Gaudreault **ET RÉSOLU** d'octroyer le contrat pour les services professionnels (architecture et ingénierie) pour le remplacement de l'école Jacques-Rousseau à Radisson (démolition – reconstruction), pour chacun des lots suivants :

LOT	SERVICES PROFESSIONNELS	PRESTATAIRE DE SERVICES	ENDROIT
1	Architecture	Figurr collectif d'architectes	Montréal
2	Ingénierie	SNC-Lavalin inc.	Amos

ET de mandater le directeur général pour signer le contrat à intervenir, pour chacun des lots.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Mme Élisabeth Renaud se joint à l'assemblée, il est 19 h 50.

POINT 13 – FORMATION GÉNÉRALE DES JEUNES – CLIENTÈLE OFFICIELLE AU 30 SEPTEMBRE 2021

Mme Bianca Tremblay, directrice du Service de l'enseignement et des services complémentaires, présente la clientèle officielle au 30 septembre 2021. Cette clientèle officielle permet au MEQ d'établir le financement attribué au CSS de la Baie-James.

POINT 14 – RÉUSSITE DES ÉLÈVES ET SUIVI SOMMAIRE DES INDICATEURS DU PEVR - PRÉSENTATION

Mme Bianca Tremblay, directrice du Service de l'enseignement et des services complémentaires, présente les statistiques en lien avec la réussite des élèves et fait le suivi sommaire des indicateurs du *Plan d'engagement vers la réussite*.

POINT 15 – RAPPORT DU COMITÉ DE VÉRIFICATION

Mme Annie Gaudreault, porte-parole du comité de vérification, fait le suivi des points traités lors de la rencontre tenue le 13 octobre 2021.

Politique relative à la gestion des risques en matière de corruption et de collusion dans les processus de gestion contractuelle – amendement

RÉSOLUTION CA-0107-21

CONSIDÉRANT qu'il y a lieu d'amender *la Politique relative à la gestion des risques en matière de corruption et de collusion dans les processus de gestion contractuelle*;

CONSIDÉRANT que les parties concernées ont été consultées sur le projet;

CONSIDÉRANT que le comité de vérification s'est réuni le 13 octobre 2021 pour procéder à l'analyse complète du dossier;

CONSIDÉRANT la présentation faite aux membres du conseil d'administration par Mme Annie Gaudreault, porte-parole du comité de vérification;

CONSIDÉRANT que ce dossier doit faire l'objet d'une autorisation par le conseil d'administration;

CONSIDÉRANT la recommandation favorable du comité de vérification d'amender ladite politique;

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur Anthony Simard **ET RÉSOLU** d'entériner la recommandation du comité de vérification et d'amender *la Politique relative à la gestion des risques en matière de corruption et de collusion dans les processus de gestion contractuelle*, telle que proposée au conseil d'administration, dont copie est déposée en annexe sous le numéro 2021-2022-025.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

POINT 17 – RAPPORT DE LA DIRECTION GÉNÉRALE

Le directeur général, M. Michel Laplace, fait rapport de sa délégation aux membres du conseil d'administration.

POINT 18 – CORRESPONDANCE

La présidente, Mme Jacynthe Allaire, informe les nouveaux administrateurs qu'elle achemine, chaque semaine par courriel, le résumé hebdomadaire en provenance de la Fédération des centres de services scolaires du Québec (FCSSQ).

Elle profite de l'occasion pour souligner la *Semaine des directions d'établissement*.

POINT 19 – COMITÉ DE PARENTS

La présidente, Mme Jacynthe Allaire, mentionne que la première rencontre du comité de parents est prévue le 25 octobre 2021. Elle y assistera en tant qu'invitée, afin de

présenter aux parents les postes vacants (membre parent d'un élève) au sein du conseil d'administration.

POINT 20.1 – SÉANCE ORDINAIRE DU 1^{ER} DÉCEMBRE 2021 - MODALITÉS

Le directeur général, M. Michel Laplace, informe les administrateurs qu'ils auront la possibilité, pour la prochaine séance ordinaire prévue le 1^{er} décembre 2021, d'assister à la séance en **présentiel** dans les salles de visioconférence ou par TEAMS.

Il est également convenu que la présidente et le directeur général assistent à cette séance à partir de Lebel-sur-Quévillon.

POINT 20.2 – ÉVALUATION DE LA DIRECTION GÉNÉRALE

La présidente, Mme Jacynthe Allaire, présente la synthèse du processus et les outils, proposés par la FCSSQ, en lien avec l'évaluation de la direction générale.

Afin d'éviter tout conflit d'intérêts pour la poursuite de ce point *Évaluation de la direction générale*, monsieur Anthony Simard se retire des délibérations.

Après échanges et discussion, les administrateurs conviennent que ce dossier soit d'abord analysé par le comité des ressources humaines qui effectuera une recommandation au conseil d'administration sur la mise en place dudit processus.

M. Anthony Simard rejoint l'assemblée.

POINT 20.3 – SUJETS D'INTÉRÊT À VENIR

Le directeur général, M. Michel Laplace informe les administrateurs que les sujets suivants seront à l'ordre du jour des prochaines séances :

- ✓ *CA du 1^{er} décembre 2021* – Présentation du RARC (Responsable de l'application des règles contractuelles);
- ✓ *CA du 23 février 2022* – Présentation du volet ressources humaines (attraction – rétention).

Les administrateurs sont invités à transmettre soit à la présidente, à la direction générale ou au secrétariat général tous les sujets d'intérêt qu'ils souhaiteraient voir aborder lors des séances à venir.

POINT 20.4 – SUIVI D'UNE PLAINTÉ

Le directeur général et responsable de l'examen des plaintes, M. Michel Laplace, fait le suivi de la plainte qu'il a reçue en lien avec le service du transport scolaire pour le secteur de Chibougamau.

POINT 20.5 – CONSIGNES SANITAIRES APPLICABLES EN MILIEU SCOLAIRE

Le directeur général, M. Michel Laplace, fait le suivi des consignes sanitaires actuelles applicables dans nos établissements, en comparaison de celles applicables lors de la rentrée scolaire en septembre 2020.

Bien que les consignes aient été allégées, les intervenants du milieu scolaire demeurent toutefois prudents et apprécient ce retour progressif à la normalité.

M. Laplace mentionne que l'implantation des tests rapides de dépistage sera déployée dans toutes les écoles primaires sur le territoire, à la demande du MEQ.

POINT 20.6 – DIVULGATION DE CERTAINES TRANSACTIONS ENTRE UN ORGANISME OU UNE ENTREPRISE LIÉS AUX MEMBRES DU CA ET LE CSSBJ

La directrice du Service des ressources financières, Mme Esther Levasseur, présente le nouveau formulaire qui devra être complété par tous les administrateurs.

Ce formulaire sera transmis de façon électronique, sous la forme d'un document *DocuSign*, par la secrétaire générale et couvrira la période du 1^{er} juillet 2020 au 30 juin 2021.

POINT 21 – PÉRIODE DE QUESTIONS

Aucune assistance en mode virtuel.

Levée de la
séance

RÉSOLUTION CA-0108-21

CONSIDÉRANT que les points à l'ordre du jour ont tous été traités;

IL EST PROPOSÉ PAR madame Bianca Tremblay **ET RÉSOLU** de procéder à la levée de la séance, il est 21 h 5.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Jacynthe Allaire,
Présidente

Lyne Grenier,
Secrétaire générale